



Apprendre... Ailleurs, autrement



LA JUMENTERIE - NEIGE

GUIDE DE L'ENSEIGNANT

Primaire – Version 2026

Centre permanent de La Jumenterie

45, route du Ballon d'Alsace

88560 SAINT-MAURICE-SUR-MOSELLE

Renseignements - contact

03.23.23.47.92

sejours.scolaires.ejn02@gmail.com

EJ'N (Education Jeunesse Aisne) est une association qui vous propose des séjours de classe de découvertes.

Notre ambition est d'aller au-delà de la dynamique unique de prestations et de construire le projet qui répondra aux attentes de chaque enseignant. Des enseignants en poste à EJ'N ou bénévoles au sein de l'association, vous aideront à construire votre séjour : **n'hésitez donc pas à nous poser vos questions, à nous solliciter pour des conseils ou de l'aide.**

EJ'N hérite d'une expérience forte, de près de cinquante années, dans l'organisation de séjours. Ces séjours s'organisent sur la base des valeurs éducatives et pédagogiques inscrites dans le projet éducatif EJN ainsi que sur les programmes des institutions officielles.

En voici une présentation rapide mais non moins importante, car ces éléments rythment tous les séjours proposés par l'association. Ils sont sous-jacents aux actions qui seront mises en place par le centre durant votre séjour avec vos élèves.

Les 4 besoins fondamentaux

- La respiration

« EN'J choisit ses implantations, ses lieux de séjours et activités... notamment pour la qualité de l'air que l'on peut y respirer. Nous devons privilégier les activités en extérieur, les activités de plein air. »



- L'alimentation

« Manger dans un séjour, ce n'est pas que s'alimenter. Manger avec les autres, partager, échanger, être ensemble sont des actions aussi importantes que de manger équilibré !

Le projet de fonctionnement de chaque centre a été axé sur la fabrication, par la cuisine, de mets issus de produits locaux. »

- Le repos et le sommeil

« Le séjour éducatif est un lieu privilégié pour respecter les rythmes et éduquer chaque membre de la collectivité à la gestion de ces rythmes biologiques et éducatifs.

Le droit à ne rien faire permet à des enfants de s'isoler, de se reposer... »

- L'hygiène et la santé

« L'hygiène et la santé doivent être pris en compte au même titre que l'activité, dans l'élaboration, le vécu et l'évaluation de nos séjours éducatifs.

Le respect de la pudeur de chacun, des différences, de l'image de soi... doivent être admis par chaque adulte. »

- Une valeur : La solidarité

« Être solidaire, c'est mettre en commun des moyens pour atteindre un but désiré par chaque partie en présence.

Voilà ce qui prédéfinit toutes nos raisons d'œuvrer à EJ'N : c'est bien le fait d'être *solidaire entre...* Mais il ne faut pas minimiser non plus le fait d'être *solidaire avec...* »

- **Une approche : L'activité**

« Cette activité n'est pas isolée dans le séjour, mais elle doit s'inscrire dans une continuité, une progression, dans une démarche éducative, ou toutes les formes de pédagogie active peuvent trouver leur place. »

Hallal ? Casher ? Quel positionnement pour EJ'N ?

Il nous paraît important de rappeler ici le caractère laïque de l'association EJ'N. En ce sens, nous accueillons dans nos centres toutes les personnes quelles que soient leur religion ou leurs idées, tant que la manifestation de leurs convictions ne trouble pas le bon fonctionnement des accueils et le respect dû à chacun.

Au-delà, nous nous sommes posés la question des régimes alimentaires particuliers demandés pour des raisons de convictions religieuses ou environnementales, quelles qu'elles soient.

Préambule : Dans les séjours organisés (classes de découvertes, colonies de vacances, groupes extérieurs, etc..) par EJN sont servis des repas dans lesquels les personnes qui ne mangent pas de viandes peuvent s'alimenter en quantité et en besoins nutritifs. Au cours d'une journée, l'usager va retrouver les valeurs protéiniques nécessaire à une alimentation équilibrée.

Ainsi :

Les personnes ayant un régime alimentaire lié à des problématiques de santé sont prises en compte intégralement : sur présentation d'un certificat médical de contre-indication (intolérances, allergies...), qui pourra indiquer des denrées recommandées, ou d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI).

les personnes ayant un régime alimentaire lié à des choix personnels (végétarien, végétalien, végan, mode de vie ou religion ayant une incidence sur les repas...) trouveront dans nos menus un équilibre alimentaire global sur une journée – donc aucun ingrédient de substitution ne sera proposé : cela est clairement interdit par EJN, ne pas respecter est constitutif d'une faute.

Les personnes ayant un régime alimentaire lié à une religion (alimentation sans porc...) se verront proposer une autre viande de substitution, mais pas une autre protéine (donc pas de poisson, pas d'œuf, pas de fromage) lorsque le plat principal sera constitué de viande de porc.

Les personnes choisissant un régime alimentaire Hallal, seront considérées comme faisant un régime sans viande. Elles pourront trouver dans nos menus un équilibre alimentaire – donc aucun ingrédient de substitution ne sera proposé à la place de la viande : le préambule et le point 2 s'appliquent particulièrement.

Remarque : lorsque EJN réalise et vend une prestation pour un groupe extérieur, c'est-à-dire dont l'organisation est celle d'un autre responsable, les repas servis peuvent être différents et seront indiqués par la direction d'EJN.

Vous pouvez retrouver l'intégralité du projet éducatif d'EJ'N sur www.ejn02.fr

EJ'N travaille en bonne intelligence et en concertation avec les grandes fédérations d'éducation populaire dans un esprit de complémentarité (Ligue de l'Enseignement, Pupilles de l'Enseignement Public, les CEMEA pour la formation du personnel).

Le dossier administratif de départ en classe de découvertes primaire

FICHE 1.2

Le Ministère de l'Éducation Nationale a publié, en septembre 2023, un guide extrêmement complet pour préparer sa classe de découvertes. Vous pouvez le télécharger à l'adresse suivante : <https://eduscol.education.fr/document/52182/download?attachment>

Ce guide a été publié pour éclairer le changement de réglementation opéré par la nouvelle circulaire du 13 juin 2023 relative à l'organisation des sorties et voyages scolaires dans les écoles

<https://www.education.gouv.fr/bo/2023/Hebdo26/MENE2310475C>

Cette circulaire a été complétée par la circulaire du 9 septembre 2025 portant sur le même thème



Ces nouveaux textes de référence ont eu trois objectifs

- Simplifier l'organisation des voyages scolaires dans le 1^{er} degré
- Favoriser la participation de tous les élèves aux sorties scolaires en y associant étroitement les parents
- Harmoniser le traitement des demandes d'autorisations de sorties scolaires sur le territoire national
- Développer la dématérialisation de la procédure par le biais de l'application SORTIESCO

Partant de cet outil et de cette nouvelle circulaire, nous vous proposons de suivre l'échéancier suivant pour obtenir votre autorisation de départ en classe de découvertes.

Il s'agit pour vous de constituer un dossier de demande

Action à réaliser			A qui envoyer ... ou à conserver
Document	Que devez-vous faire ?	N° de Fiche	
DOCUMENTS A TRANSMETTRE A VOTRE IEN via SORTIESCO			
Formulaire de demande d'autorisation d'un voyage scolaire (annexe 1bis*)	Compléter le document	4-1	A transmettre à votre IEN
Budget prévisionnel	EJ'N vous proposera un budget prévisionnel correspondant à votre séjour		A transmettre à votre IEN
Projet pédagogique (aide en annexe 5*)	Rédiger votre projet	4-2	A transmettre à votre IEN
Liste des élèves participants au voyage scolaire (Annexe 7*)	Compléter le document	4-3	
Information sur le transport aller et retour (Annexe 3*)	Il vous sera envoyé à l'école par EJ'N		
Liste des transports internes au séjour (Annexe 3*)	Compléter le document	4-4	
Programme détaillé du séjour (Annexe 6*)	Compléter le document	4-5	

DOCUMENTS A CONSERVER A L'ECOLE			
Formulaires d'autorisation parentale (Annexe 2*)	Faire remplir à chaque parent	5-1	Ne pas les transmettre. Les conserver à l'école
Attestation d'assurance			Ne pas les transmettre. Les conserver à l'école
Autorisation nécessaire pour la participation d'un personnel relevant d'un autre employeur (ATSEM, AESH ...)			Ne pas les transmettre. Les conserver à l'école
Fiche à remplir au moment du départ	Annexe 4	5-2	Ne pas les transmettre. Les conserver à l'école
Test d'aisance aquatique ou ASSN	Uniquement pour les classes de Mer		
Diplôme de secouriste	Si besoin	5-3	

Les pièces à apporter au centre

Trousseau	A vérifier en classe plusieurs jours avant le départ.	3-1	
Fiches sanitaires de liaison	A faire remplir et signer aux parents. Pour plus de lisibilité, nous vous conseillons de photocopier les pages de vaccinations du carnet de santé et de les joindre à la fiche sanitaire.	3-2	

Réglementation en séjour de classe de découvertes

L'enseignant et son équipe

L'encadrement de la classe est déterminé par les textes réglementaires :

Effectif "élémentaire"	Jusque 24 élèves	De 24 à 36	De 36 à 48
Enseignant Accompagnateur(s)	1 1	1 2	1 3
Total adultes	2	3	4

Les accompagnateurs de voyages scolaires, hors personnel de l'éducation nationale, sont soumis à un contrôle d'honorabilité, par interrogation du fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles et violentes (FIJASV), **effectué par les services départementaux de l'éducation nationale.**

La liste de vos accompagnateurs doit donc être transmise à votre circonscription, au plus tard 1 mois avant la date de départ en séjour, en amont de la sortie et avant la transmission du dossier à l'IEN.

Afin de définir, avant le départ et avec les accompagnateurs, les rôles de chacun pendant le séjour (nature et fréquence des interventions, niveaux d'exigence, moments de récupération...), un **Guide de l'accompagnateur** est téléchargeable sur le site www.ejn02.fr.

Vous retrouverez l'intégralité de la réglementation des classes de découvertes dans :

- **Circulaire du 13-6-2023**
Organisation des sorties scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires publiques Année 2023/2024
<https://www.education.gouv.fr/bo/2023/Hebdo26/MENE2310475C>
- **Circulaire de 16-7-2024**
Organisation des sorties et voyages scolaires dans les écoles, les collèges et les lycées publics
<https://www.education.gouv.fr/bo/2024/Hebdo30/MENE2407159C>
- **Organisation des sorties et voyages scolaires, guide pratique et modèles de formulaires**
<https://eduscol.education.fr/document/52182/download?attachment>

La classe de neige

FICHE 2.1
JUMENTERIE
NEIGE

LE CENTRE

Le centre de la Jumenterie se situe dans le massif vosgien sur le grand site classé du Ballon d'Alsace. Perché à 1072m d'altitude, il est proche des pieds des pistes de ski entièrement équipée en canon à neige et possède aire de jeux, salles de classe, remontées mécaniques, salles d'activités, bibliothèque, matériel sportif...



L'HEBERGEMENT

Les chambres vous seront attribuées en fonctions des effectifs Filles/Garçons de l'ensemble des classes présentes. Vous y répartirez vos élèves et vous nous communiquerez les listes par chambre pour qu'elles soient affichées à votre arrivée. Les chambres sont équipées de placards individuels.

Par souci d'hygiène, de propreté et de qualité d'accueil, l'équipe d'entretien nettoie chaque jour les couloirs et les sanitaires. Elle n'intervient dans les chambres que si nécessaire.

Pour la responsabilisation et la prise en charge de la vie collective par les élèves eux-mêmes, le petit entretien courant et les rangements sont pris en charge par les enfants.



LES SALLES DE TRAVAIL

L'aménagement de votre classe vous appartient. Une disposition est réalisée avant votre arrivée. Vous pouvez réaménager la salle si vous le souhaitez mais nous vous demandons de la restituer dans sa disposition d'origine.

A l'aide de votre ordinateur portable, vous avez la possibilité d'imprimer des documents. Même si nous pouvons vous dépanner en fournitures de base, il vous est demandé d'apporter votre matériel de classe habituel (crayons, feuilles, cahiers, CD, ...)
Une BCD est à votre disposition.

LES AUTRES MATERIELS A VOTRE DISPOSITION

- Vidéoprojecteur
- Cartes IGN
- Matériel d'orientation (boussoles, balises)
- Enceinte nomade Bluetooth
- Des fiches sur place pour vous aider à préparer vos sorties
- Des jeux d'apprentissages ou de société

Le centre met à votre disposition des luges et des casques pour pratiquer cette activité sur une piste dédiée et sécurisée.

LA RESTAURATION

Les régimes alimentaires particuliers sont à nous signaler le plus tôt possible.

Préambule : Dans les séjours organisés (classes de découvertes, colonies de vacances, groupes extérieurs, etc..) par EJN sont servis des repas dans lesquels les personnes qui ne mangent pas de viandes peuvent s'alimenter en quantité et en besoins nutritifs. Au cours d'une journée, l'utilisateur va retrouver les valeurs protéiniques nécessaire à une alimentation équilibrée.

Ainsi :

- 1) Les personnes ayant un régime alimentaire **lié à des problématiques de santé** sont prises en compte intégralement : **sur présentation d'un certificat médical de contre-indication (intolérances, allergies...), qui pourra indiquer des denrées recommandées, ou d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI).**
- 2) les personnes ayant un régime alimentaire **lié à des choix personnels** (végétarien, végétalien, végan, mode de vie ou religion ayant une incidence sur les repas...) trouveront dans nos menus un équilibre alimentaire global sur une journée – donc aucun ingrédient de substitution ne sera proposé : cela est clairement interdit par EJN à l'équipe de cuisine sur place, ne pas respecter est constitutif d'une faute par l'équipe.
- 3) Les personnes ayant un régime alimentaire **lié à une religion** (alimentation sans porc..) se verront proposer une autre viande de substitution, mais pas une autre protéine (donc pas de poisson, pas d'œuf, pas de fromage) lorsque le plat principal sera constitué de viande de porc.

4) Les personnes choisissant un **régime alimentaire Hallal**, seront considérées comme faisant un régime sans viande. Elles pourront trouver dans nos menus un équilibre alimentaire – donc aucun ingrédient de substitution ne sera proposé à la place de la viande : le préambule et le point 2 s'appliquent particulièrement.



LES SOINS

L'enseignant reste responsable de ses élèves et de leur santé ; un animateur pourra vous aider à organiser les soins. Avant le départ : vérifiez les fiches sanitaires et les autorisations parentales pour les interventions médicales.

Une trousse de premiers secours pourra vous être mise à disposition cependant il est préférable que l'enseignant vienne avec la trousse de secours de sa classe.

Certains élèves peuvent avoir des traitements médicaux en cours, il est conseillé de partir en séjour avec le double de cette ordonnance, voire l'originale si possible.

En cas de nécessité de consulter un médecin, pour des raisons d'organisation et d'efficacité, un rendez-vous en visioconférence vous sera proposé via la plateforme Qare. En effet, face aux délais de rendez-vous qui s'allongent, aux temps d'attente sur place et aux prises de rendez-vous difficiles avec les médecins locaux, cette plateforme permet de bénéficier d'un rendez-vous en visio avec un médecin généraliste inscrit à l'Ordre des médecins en moins de 30 minutes. Ce rendez-vous a la même valeur qu'un rendez-vous en cabinet médical. Si nécessaire, une ordonnance pourra vous être délivrée puis imprimée par l'équipe EJM avant de se rendre à la pharmacie.

Nous vous rappelons qu'aucun médicament ne pourra être fourni par l'équipe EJM en l'absence d'ordonnance en cours de validité.

L'avance des frais

Le paiement des frais médicaux (médecin et pharmacie) est à la charge de l'enseignant ou de l'école. EJM ne pourra pas avancer ces frais. Certains médecins de la plateforme pratiquent le tier payant : dans ce cas, il n'est pas nécessaire d'avancer les frais médicaux si vous détenez le numéro de sécurité sociale et la carte de mutuelle des parents. Nous vous conseillons

donc d'apporter les copies des cartes de mutuelle, vitale et de CMU des parents de vos élèves.

Le remboursement

En cas d'avance des frais, une feuille de soin sera éditée au nom des parents afin qu'ils soient remboursés par la Sécurité Sociale. Il reviendra donc aux parents de vous rembourser les frais médicaux pouvant avoir été avancés durant votre séjour.

LE LINGE

Sauf exception, nous ne prenons pas en charge l'entretien du linge pour les séjours. Le centre dispose de draps permettant de gérer les éventuels pipis au lit.

Nous vous demandons de **faire l'inventaire des valises en classe, quelques jours avant le départ**, pour pallier d'éventuels oublis et pour gagner du temps lors de l'installation au centre. Il est préférable que toutes les affaires des enfants soient identifiables, par exemple grâce à des initiales marquées au feutre indélébile sur les étiquettes.

Les bagages seront marqués au nom de l'école, de l'enseignant et de l'élève. Ils seront repérés par des étiquettes, des rubans de couleur ou autres marques permettant de les répartir rapidement lors des manipulations.

- **Un seul bagage par personne**
- Poids maximum : 20 kilos

LE SUIVI DE VOTRE PROJET

Le premier jour, une réunion d'accueil vous permettra de découvrir les lieux, de rencontrer les personnels et d'obtenir des informations complémentaires concernant votre planning. Chaque jour vous aurez un temps d'échanges avec un membre de l'équipe du centre, qui vous permettra de faire le point sur votre séjour et d'avoir des indications pour la suite (horaires, transports, activités, conseils sur la préparation et l'organisation pédagogique...).

LA COMMUNICATION

Sauf exception, les communications téléphoniques arrivant sur la ligne fixe du centre, ne sont pas transmises aux enfants.

Cependant, il vous est possible d'ouvrir une boîte vocale téléphonique ou une boîte e-mail pour informer régulièrement les parents. Vous pouvez également créer gratuitement un blog avec le site « ondonedesnouvelles.com ».

Nous recommandons d'expédier les courriers A destination des élèves avant leur départ afin qu'ils puissent être réceptionnés à l'adresse suivante :



Les activités sont pensées avec une nouvelle approche :

- Un **séjour** comprenant l'hébergement, le transport, l'accompagnement pédagogique et administratif, les veillées, un certain nombre d'activités et de services proposés par le centre (voir le nombre ci-dessous)
- **Des activités, visites ou veillées** à choisir au coup par coup dans la fiche 2.3 et à payer activité par activité

Séjour

Durée du séjour	Prix part famille par élève	Prix part commune par élève	Activités physiques et sportives	Activités de découvertes	Veillées
5 jours	210 €	210 €	1	1	1
6 jours	230 €	230 €	1	2	2
7 jours	250 €	250 €	1	3	3
8 jours	270 €	270 €	1	4	4

Pour chaque durée de séjour, vous pouvez ajouter une veillée en autonomie avec mise à disposition de matériels par l'équipe EJ'N. Selon les possibilités du centre, vous découvrirez sur place si une seconde veillée autonome avec mise à disposition de matériels peut vous être proposée !

Quels que soient les séjours, il vous restera des demi-journées disponibles, elles sont prévues pour des activités de classe ou non, afin d'enrichir ou d'exploiter une sortie ou toute autre activité si vous le souhaitez.

Les activités physiques et sportives

La présence de l'enseignant de la classe est obligatoire lors de chaque séance d'APS.

Les activités physiques et sportives (grimpe à l'arbre, randonnées) sont encadrées par des moniteurs titulaires du Brevet d'Etat d'Educateur Sportif de la spécialité ou équivalent.

ATTENTION : selon les conditions météorologiques ou autres aléas, il est possible que des séances soient annulées. Ces séances pourront être reportées si le planning le permet, il est toutefois possible qu'elles soient annulées et non reportées, sans indemnisation. Venir en séjour, c'est accepter de fait l'éventualité qu'une séance annulée soit perdue financièrement.

EJN se réserve le droit de réduire le nombre prévisionnel de séances demandé par un enseignant, et dans ce cas les séances non prises en compte par EJN ne seront pas facturées.

Nombre d'activités possibles à choisir dans le prix de base :
Séjour de 6 jours : 1 APS Séjour de 7 jours : 1 APS

Toutes les activités physiques et sportives peuvent être choisies dans le prix de base – dans la limite du nombre possible.

ACTIVITES	PISTES DE TRAVAIL	Si vous souhaitez ajouter une activité en plus du nombre autorisé, voici le prix à ajouter :
<p>LE SKI DE FOND</p> <p>La station est située juste au-dessus du centre et les séances sont encadrées par des moniteurs ESF.</p>	<p>Direction, glisse, équilibre, sécurité, entraide, sensations, gestion de l'effort...</p>	<p>30€ / élève</p>
<p>LE SKI ALPIN</p> <p>La station est située sur le ballon d'Alsace juste à proximité du centre, et le domaine est entièrement équipé en canon en neige. Les séances sont encadrées par des moniteurs ESF. Port du casque obligatoire pour pratiquer l'activité.</p>	<p>Direction, glisse, déplacement autonome, sécurité, entraide, sensations, acquisitions techniques et motrices</p>	<p>30€ / élève</p>
<p>LES RANDONNEES RAQUETTES</p> <p>Activité encadrée par un moniteur diplômé d'Etat. (Possibilité de pratiquer une séance d'initiation, menée par un animateur du centre, voir fiche ADD)</p>	<p>Découverte du matériel et de son utilisation à travers des ateliers ludiques qui mettent en jeu les actions suivantes : marcher, courir, sauter, tomber, se relever...utilisation des bâtons). Séance prolongée par un parcours découverte sur ou en dehors du centre.</p>	<p>250 € / classe</p>

A partir de 31 élèves, le groupe sera comptabilisé comme 2 classes.

ATTENTION : toute activité choisie en supplément pourra se dérouler dans la limite des possibilités de notre organisation.

Les activités de découvertes

Nombre d'activités possibles à choisir :

Séjour de 5 jours : 1 ADD

Séjour de 6 jours : 2 ADD

Séjour de 7 jours : 3 ADD

Toutes les activités de découvertes peuvent être choisies dans le prix de base – dans la limite du nombre possible. Elles sont encadrées par un animateur EJN.

ACTIVITES	PISTES DE TRAVAIL	<p><u>Si vous souhaitez ajouter</u> une activité en plus du nombre autorisé, voici le prix à ajouter</p>
<p>LE CODE DU SKIEUR</p> <p style="text-align: right;">Cycle 3</p> <p>Durant cette séance, les élèves prennent conscience des différences et des ressemblances entre les règles de sécurité pour les skieurs et pour les cyclistes afin d'être capables de respecter un règlement dans un nouveau milieu, les pistes de ski.</p>	<p>Respect des règles sur une piste de ski, signalisation...</p>	<p style="text-align: center;">100€</p>
<p>FAIRE UN FROMAGE</p> <p style="text-align: right;">Cycle 2 / Cycle 3</p> <p>C'est une activité qui met les élèves en situation de faire un fromage par eux-mêmes en testant, dosant, réessayant. Les enfants pourront goûter leur fromage au cours du séjour à différents stades d'affinage.</p>	<p>Origine et technique pour transformer les aliments, équilibre alimentaire, origines des aliments consommés, catégories d'aliments, leur origine, ...</p>	<p style="text-align: center;">100€</p>
<p>INITIATION RAQUETTES</p> <p style="text-align: right;">Cycle 2 / Cycle 3</p> <p>Séance menée par un animateur du centre proposant une découverte de la pratique des raquettes. Lors d'une seconde séance, il est possible de faire participer les élèves à un jeu d'orientation en étoile sur le centre.</p>	<p>Apprendre à se déplacer avec des raquettes, expérimenter, adapter ses déplacements à un environnement inhabituel, respect des règles de sécurité, faune... Possibilité de prolonger la séance par un parcours découverte sur le centre.</p>	<p style="text-align: center;">100€</p>
<p>ATELIER DES JOUETS EN BOIS</p> <p style="text-align: right;">Cycle 2/ Cycle 3</p> <p>Bernard vous accueille dans sa petite boutique de jouets en bois au Ménil. Il montre toutes les étapes de fabrication, d'un morceau de bois brut jusqu'au jouet. Possibilité d'achat de jouets et objets en bois à petits prix. Transport en car : 30 km A/R.</p>		<p style="text-align: center;">390 € / classe</p>

A partir de 31 élèves, le groupe sera comptabilisé comme 2 classes.

ATTENTION : toute activité choisie **en supplément** pourra se dérouler dans la limite des possibilités de notre organisation.

Activités possibles uniquement avec un supplément

Les activités suivantes ne sont pas comprises dans le prix de base.

<p style="text-align: center;">ACTIVITES</p>	<p style="text-align: center;">PISTES DE TRAVAIL</p>	<p style="text-align: center;"><u>Si vous souhaitez ajouter</u> une activité en plus du nombre autorisé, voici le prix à ajouter</p>
<p>REALISATION D'UN IGLOO</p> <p>Cette animation se déroule en plusieurs temps. Elle débutera par un temps d'échange avec le moniteur autour du manteau neigeux (couches, transformation de la neige, propriétés de la neige ...) ainsi que sur les méthodes de construction d'un igloo. Suite au découpage de blocs de glace par le moniteur, les élèves procéderont à sa construction (remplissage de petits trous et lissage de la neige). Pour terminer, ils le personnaliseront (tunnel, décorations ...)</p>	<p style="text-align: center;">Propriétés de la neige</p>	<p style="text-align: center;">200 € la demi-journée 300 € la journée</p>
<p>RANDONNEE NOCTURNE AUX FLAMBEAUX</p> <p>Sous la lune et les flocons, il s'agit de découvrir la forêt du Ballon d'Alsace à la lueur des flambeaux. La randonnée se fait en raquettes à neige avec un moniteur breveté.</p>	<p style="text-align: center;">Adapter ses déplacements à un environnement inhabituel, respect des règles de sécurité, faune...</p>	<p style="text-align: center;">200 € la soirée</p>
<p>LES FERMES DE MONTAGNE</p> <p>Ces visites présentent les étapes de la fabrication d'un produit laitier et les nécessités de précaution et d'hygiène dans l'industrie agroalimentaire. Vous visiterez la ferme (aspects anatomiques, alimentaires, reproductifs de l'animal et traite).</p> <p>La Ferme Chapelle des Vés : traite des vaches & fabrication de munster / Bargkass Transport en car : 30 km A/R</p> <p>La ferme de Bennevisse A Ramonchamp : traite des vaches & fabrication de munster / Bargkass. Transport en car : 44km A/R</p>	<p style="text-align: center;">Enjeux du développement durable, mise en relation de l'alimentation durant le séjour, économie locale et cahier des charges de la production biologique... Espèces animales, leur alimentation, production utilisée par les hommes...</p>	<p style="text-align: center;">400 € / classe</p>

A partir de 31 élèves, le groupe sera comptabilisé comme 2 classes.

ATTENTION : toute activité choisie **en supplément** pourra se dérouler dans la limite des possibilités de notre organisation.

<p>LA SCIERIE MOUGE DE LEPUIX-GY</p> <p>Scierie datant de 1878 rénovée et animée par une association de protection du patrimoine. Possibilité de faire une randonnée guidée sur le thème des scieries du centre jusqu'à la scierie. Transport en car : 24 km A/R</p>		<p>400 € / classe</p>
<p>MUSEE DEPARTEMENTAL DE LA MONTAGNE</p> <p>A Château Lambert, ce musée témoigne de la vie quotidienne des paysans des siècles passés, avec l'habitat d'autrefois et les activités agricoles. A l'extérieur, un parcours propose de se familiariser avec les métiers liés à la forêt et à l'artisanat du bois. La scierie, la forge, le moulin, la salle de classe et la section Mine complètent la visite.</p>	<p>Modes de vie (habitat, vêtements, outils, déplacements...) à diverses époques.</p>	<p>500 € / classe</p>
<p>MUSEE DES HAUTES-MYNES – LE THILLOT</p> <p>C'est à partir du XIVème s. que le Duc de Lorraine fait exploiter les gisements de cuivre sur le territoire communal du Thillot.</p> <p>La visite commentée vous emmène dans le réseau des anciennes galeries et dans le musée aménagé.</p> <p>Transport en car : 30km A/R http://hautes.mynes.free.fr</p>		<p>450 € / classe</p>

A partir de 31 élèves, le groupe sera comptabilisé comme 2 classes.

ATTENTION : toute activité choisie **en supplément** pourra se dérouler dans la limite des possibilités de notre organisation.

Les veillées

Séjour de 5 jours : 1 veillées

Séjour de 6 jours : 2 veillées

Séjour de 7 jours : 3 veillées

Toutes les veillées sont incluses dans le prix de base.

VEILLEES	PISTES DE TRAVAIL	Si vous souhaitez ajouter une veillée en plus du nombre autorisé, voici le prix à ajouter
<p>LECTURE CONTEE</p> <p style="text-align: right;">Cycle 2 / Cycle 3</p> <p>Contes de montagne.</p>	<p>Initiation à la culture montagnarde, travail sur l'imaginaire.</p>	<p>100 € / classe</p>
<p>EXPRESSION</p> <p>Succession de jeux d'expression orale, théâtrale, corporelle.</p>	<p>Expression autour de thèmes liés à la moyenne montagne.</p>	<p>100 € / classe</p>
<p>JEUX COOPERATIFS</p> <p>Veillée avec succession de jeux coopératifs où les joueurs jouent conjointement pour réaliser un objectif commun, hors de tout esprit de compétition.</p>	<p>Coopération, solidarité, entraide.</p>	<p>100 € / classe</p>
<p>LOUP GAROU</p> <p>Jeu de rôle et de stratégie ayant comme but : pour les villageois éliminer les loups garous et inversement pour les loups garous.</p>	<p>Argumenter, s'écouter, stratégie, logique.</p>	<p>100 € / classe</p>
<p>TRIVIAL-SKI</p> <p>Les élèves découvriront, sous forme de jeux, où se pratique le ski dans le monde, les différentes étapes ayant marqué son histoire, son évolution, les différentes disciplines de l'activité ainsi que les grands noms du ski et leur palmarès.</p>	<p>Histoire du ski, différentes disciplines, pratique dans le monde...</p>	<p>100 € / classe</p>

Veillées non incluses dans le prix de base

<p>LA SOIREE RACLETTE</p> <p>Les élèves partageront lors de ce repas montagnard, un moment privilégié de convivialité. Le groupe sera pris en charge avant le repas autour d'une animation sur l'histoire de la raclette et la dégustation de fromages de montagne.</p> <p>Pour cette veillée, l'aide de deux accompagnateurs sera nécessaire.</p>	<p>Culture montagnarde</p>	<p>12 € / personnes (adulte et enfant)</p>
--	----------------------------	--

A partir de 31 élèves, le groupe sera comptabilisé comme 2 classes.

ATTENTION : toute activité choisie en supplément pourra se dérouler dans la limite des possibilités de notre organisation.

Trousseau des élèves

FICHE 3.1

Document à coller dans la valise de votre enfant. Nous vous conseillons

d'identifier chaque affaire grâce à des initiales inscrites au feutre indélébile sur les étiquettes par exemple.

Les quantités indiquées sont données à titre indicatif. Deux lessives sont prévues pour les séjours longs, une pour les séjours moyens et aucune pour les courts. Le trousseau devrait donc apporter une autonomie de 6 jours environ.

Nom et prénom de l'enfant :

Ecole :

Quantités conseillées	LISTE DES PIÈCES DU TROUSSEAU	NEIGE	JUMENTERIE PRINTEMPS	BOREE	SORBAIS	LARMOR	Quantités fournies par les parents	Quantités relevées à l'arrivée	Quantités relevées au retour
8	Tee-shirts, polos	X	X	X	X	X			
3	Pulls, sweat-shirt	X	X	X	X	X			
3	Pantalons, joggings	X	X	X	X	X			
2	Shorts, bermudas		X	X	X	X			
8	Slips ou culottes	X	X	X	X	X			
2	Pyjamas	X	X	X	X	X			
8	Paires de chaussettes	X	X	X	X	X			
2	Paires de grosses chaussettes de laine	X	X						
1 + 1	Vêtements de pluie type K-Way (coupe-vent + pantalon)	X	X	X	X	X			
1 ou 1 + 1	Combinaison de ski ou veste de ski + pantalon de ski	X							
1	Anorak ou blouson chaud	X	X	X	X	X			
1 + 1	Bonnet de laine + écharpe	X	X						
1	Paire de gants autre que laine	X							
1	Casquette		X	X	X	X			
1	Paire de lunettes de soleil incassables	X	X	X	X	X			
1	Masque de ski	X							
1	Paire de baskets	X	X	X	X	X			
1	Paire de chaussons	X	X	X	X	X			
1	Paire de chaussures de marche			X	X	X			
1	Paire de chaussures de marche adaptées à la neige	X	X						
1	Paire de chaussures pour aller dans l'eau					X			
1	Paire de bottes en caoutchouc (hautes)					X			
1	Taie d'oreiller	X	X	X	X	X			
1	Housse de couette 1 personne	X	X	X	X	X			
1	Drap housse 1 personne	X	X	X	X	X			
2 + 2	Gants et grandes serviettes de toilette	X	X	X	X	X			
1	Sac à linge sale	X	X	X	X	X			
1 paquet	Serviettes de table en papier de préférence	X	X	X	X	X			
3 paquets	Mouchoirs en papier	X	X	X	X	X			
1	Nécessaire de toilette : <i>Savon, shampoing, dentifrice, brosse à dents, peigne, cotons-tiges, brosses</i>	X	X	X	X	X			
1	Crème solaire haute protection 50	X	X	X	X	X			
1	Stick à lèvres	X	X	X	X	X			
1	Petit sac à dos	X	X	X	X	X			
1	Petit sac au nom de l'enfant	X	X	X	X	X			
1	Gourde	X	X	X	X	X			
1	Enveloppes timbrées avec adresses	X	X	X	X	X			
1	Lampe de poche ou frontale	X	X	X	X	X			



1. ENFANT / ADOLESCENT	GARÇON <input type="checkbox"/>	FILLE <input type="checkbox"/>
NOM :		
Prénom :		
Date de naissance :		
Ecole fréquentée : Classe :		

DATES ET LIEU DU SÉJOUR : du/...../..... au/...../.....

2. VACCINATIONS (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant - joindre les photocopies du carnet de santé)

VACCINS OBLIGATOIRES	OUI	NON	DATE DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphtérie				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
Poliomyélite				Coqueluche	
Ou DT polio				Autres (préciser)	
Ou Tétracoq					
BCG					



Si l'enfant n'a pas les vaccins obligatoires joindre un certificat médical de contre-indication.
 Attention : Le vaccin anti-tétanique (*tétanos*) ne présente aucune contre-indication.

3. RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

Taille :m..... Poids :kg Pointure de chaussures :

TRAITEMENTS MÉDICAUX : L'enfant suit-il un traitement médical pendant le séjour ? OUI NON

Si oui joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice).

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

MALADIES : L'enfant a-t-il déjà eu les maladies suivantes ?

RUBÉOLE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	VARICELLE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	ANGINE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	RHUMATISME OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	SCARLATINE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
COQUELUCHE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OTITE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	ROUGEOLE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OREILLONS OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	

ALLERGIES : L'enfant a-t-il une ou des allergies ?

ASTHME OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	ALIMENTAIRES OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	MÉDICAMENTEUSES OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	AUTRES
--	--	---	------------------------

Si oui, précisez la cause de l'allergie et la conduite à tenir (si automédication, le signaler)

.....

RÉGIMES PARTICULIERS : L'enfant suit-il un régime alimentaire particulier ? OUI NON

Si oui, précisez :

.....
.....
Association inclusive et laïque, EJ'N ne propose pas de régime halal, casher ou relevant de tout autre culte.

L'enfant consomme-t-il du porc ? OUI NON

L'enfant consomme-t-il de la viande ? OUI NON

S'il s'agit d'une fille : est-elle réglée ? OUI NON

L'enfant mouille-t-il son lit ? OUI NON OCCASIONNELLEMENT

DIFFICULTÉS DE SANTÉ : L'enfant a-t-il des difficultés de santé ? (maladie, accident, crises convulsives, hospitalisation, opération, rééducation) en précisant les dates et les précautions à prendre.

.....
.....
4. RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

L'enfant porte-t-il des lentilles, des lunettes, des prothèses auditives, des prothèses dentaires... ?

OUI

NON

Si oui, précisez.

.....
.....
5. RESPONSABLE DE L'ENFANT

NOM : **Prénom :**

Adresse (pendant le séjour) :

..... **Code postal :** **Commune :**

Date de naissance :/...../..... **Lieu de naissance :** **Code postal de naissance :**

Profession :

N° Sécurité sociale (15 chiffres) : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Mutuelle : **N° contrat :**

 **Domicile :**  **Portable :**  **Bureau :**

Nom et tél. du médecin traitant (facultatif) :

Adresse de Caisse Sécurité Sociale : Laon Saint-Quentin Soissons

Etes-vous bénéficiaire de la CMU ? Oui Non

Si oui, nous fournir obligatoirement une copie de l'attestation CMU.

Je soussigné, responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale éventuellement sous anesthésie générale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant. Je m'engage à payer la part des frais de séjour incombant à la famille, les frais médicaux, d'hospitalisation et d'opération éventuels ; à prendre à ma charge les suppléments dus à un retour individuel ainsi que les frais d'accompagnement en cas de retour anticipé de l'enfant.

Date :

Signature :

OBSERVATIONS (faites pendant le séjour, à l'attention des parents) :

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AUTORISATION D'UN VOYAGE SCOLAIRE

Informations générales

Voyage impliquant des élèves de : Maternelle

Élémentaire

Type de voyage : Voyage scolaire sur le territoire national

Voyage scolaire à l'étranger

Nom de l'école :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Date du séjour : du au Nombre de nuitées :

Département(s) ou pays d'accueil :

Directeur d'école :

Courriel : Téléphone :

Enseignant référent :

Téléphone permettant de joindre le groupe en cas d'urgence :

Nombre d'élèves Nombre d'accompagnateurs :

⇒ Joindre la liste des élèves participant au voyage scolaire comprenant la date de naissance des élèves et le numéro de téléphone d'une personne responsable de l'élève à contacter en cas d'urgence.

Équipe d'encadrement

Personnels de l'éducation nationale			
Qualité (enseignant, etc.)	Nom	Prénom	Téléphone

Accompagnateurs autres que les personnels de l'éducation nationale

Qualité (parent d'élève, personnel de la structure d'accueil etc.)	Sexe (H/F)	Nom de naissance	Prénom	Date de naissance	Lieu de naissance

Un personnel de la structure d'accueil est formé aux gestes de premiers secours : Oui Non
 Un accompagnateur du voyage scolaire est formé aux gestes de premiers secours : Oui Non

Budget prévisionnel

⇒ Joindre le budget prévisionnel.

Transport

⇒ Joindre la fiche d'information sur le transport.

Hébergement

Structure inscrite au catalogue national des structures d'accueil et d'hébergement : Oui Non

Nom de la structure d'accueil et d'hébergement :

Education Jeunesse Aisne – Centre «La Jumenterie»

Nom du responsable : **Jérôme VASSEUR**

Adresse : **45, ROUTE DU BALLON D'ALSACE**

Code postal : **88560**

Commune : **SAINT MAURICE SUR MOSELLE**

Courriel : **contact@ejn02.fr** Téléphone : **03-23-23-47-92**

Projet pédagogique

⇒ Joindre le projet pédagogique.

⇒ Joindre le programme détaillé du voyage scolaire.

Visas

Date de transmission du dossier au directeur d'école [] [] / [] [] / [] [] :

Avis du directeur d'école :

Accord

Refus motivé

Observations :
.....
.....
.....
.....

Date :

Signature du directeur d'école :

Date de transmission du dossier à l'IEN chargé de la circonscription : [] [] / [] [] / [] []

Décision de l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de la circonscription :

Accord

Refus motivé

Observations :
.....
.....
.....
.....

Date :

Signature de l'IEN chargé de la circonscription :

Aide à la rédaction du projet pédagogique

Ce document constitue une aide à la conception du projet pédagogique pour votre classe.

Le projet pédagogique est un outil personnel qui aide l'enseignant à construire les enseignements visés particulièrement en classe de découvertes et à communiquer la plus-value à la communauté éducative.

Les textes officiels ne précisent aucune forme imposée à ce projet joint au dossier d'autorisation. Pour autant et pour faciliter le traitement et la lecture des dossiers, quelques règles doivent être respectées et les attendus doivent être clairement identifiés :

- Le projet pédagogique comportera 5 à 10 pages maximum (hors annexes). Une quantité importante de documents ne justifie pas la qualité du projet. A l'inverse, un projet pédagogique de deux pages ne permet pas aux divers acteurs de mesurer suffisamment la teneur de celui-ci.
- **Il sera relié et transmis avec les autres pièces administratives** (annexes du bordereau C).

Contenu pédagogique attendu

1) Présenter brièvement les intentions et le contexte dans lequel s'inscrit ce projet :

- Pourquoi ce projet ?
- Pour répondre à quels besoins des élèves ?
- Quels liens avec le projet d'école et la mise en œuvre des fondamentaux ?
- Pourquoi choisir ce centre et/ou cette association ?
- Que souhaite-t-on développer chez les élèves (connaissances, compétences, attitudes) ?

2) Décliner les compétences et les dispositifs :

En prenant appui sur les programmes et le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, présenter ce qui est mis en place avant, pendant et après le séjour :

- Ne pas multiplier les objectifs : construire deux ou trois objectifs d'apprentissage relatifs aux instructions officielles (socle commun de connaissances, de compétences et de culture, les programmes).
- Mettre en évidence des compétences dans les domaines de la maîtrise de la langue et du vivre ensemble
- Décliner ces compétences.
- Le projet doit être le reflet de ce qui va se dérouler : sa préparation permet de définir les orientations du séjour, de faire les choix pédagogiques.

3) Evaluer après le séjour : la ou les finalités du projet.

- Quelles utilisations des données recueillies durant le séjour dans la classe ?
- Quel mode de restitution pour la collectivité et/ou les parents : livret, exposition...
- Quelle évaluation pour les deux ou trois objectifs d'apprentissage énoncés dans le projet ?

Annexe 4

Liste des transports internes pendant le séjour

Les déplacements indiqués doivent correspondre au programme détaillé du séjour joint au dossier.

Lorsque plusieurs déplacements sont strictement les mêmes (lieu, activité), ne remplir qu'un seul en indiquant les différentes dates.

<p>EFFECTIF POUR TOUS LES TRANSPORTS INTERNES :</p> <p>Nb élèves :</p> <p>Nb adultes :</p>
--

Date	Activité	Trajet	Moyen de transport*
	Ski alpin	du : Centre « Jumenterie » à : Station de ski alpin- La gentiane, Ballon d'Alsace (5km / 20min)	
	Ski de fond	du : Centre « Jumenterie » à : Domaine Nordique - Démineurs (1km / 10min)	
	Visite de la ferme « Bennevisse »	du : Centre « Jumenterie » à : Ramonchamps – Ferme Bennevisse (14km / 25min)	
	Visite de la ferme – La Chapelle Des Vès	du : Centre « Jumenterie » à : La Chapelle Des Vès (15km / 30min)	
	Visite du Musée Demart – musée des métiers de la montagne	du : Centre « Jumenterie » à : Château-Lambert - Musée Demart (25km / 40min)	
	Visite du Musée des Hautes Mines de cuivre	du : Centre « Jumenterie » à : Le Thillot – Musée des Hautes Mines (15km / 25min)	
	Visite d'un atelier de Fabrication de jouet en bois	du : Centre « Jumenterie » à : Le Menil (15km /25min)	
	Théâtre du peuple	du : Centre « Jumenterie » à : Bussang – Théâtre du peuple (17km / 20min)	
	La Scierie - Lepuix Gy Haut De Fer	du : Centre « Jumenterie » à : Lepuix Gy Haut De Fer – La Scierie (..... km /.....min)	
	Autre :	du : Centre IGESA "Les Chaberts" à : (..... km /.....min)	
	Autre :	du : Centre IGESA "Les Chaberts" à : (..... km /.....min)	
	Autre :	du : Centre IGESA "Les Chaberts" à : (..... km /.....min)	
	Autre :	du : Centre IGESA "Les Chaberts" à : (..... km /.....min)	

*Préciser le moyen de transport utilisé (train, autocar, vélo, etc...)

Selon certains impératifs, météorologiques ou autres, des transports pourront être déplacés ou remplacés par d'autres de cette liste.

Fiche 4-5 - Annexe 6

Téléchargeable en excel sur

<http://eps.dsden02.ac-amiens.fr/022-note-departementale-organisation-des-sorties-dans-les.html>

Annexe 6

Programme détaillé du séjour

	jour 1	jour 2	jour 3	jour 4	jour 5	jour 6	jour 7	jour 8	jour 9	jour 10	jour 11
DATES	<i>EXEMPLE</i>										
PETIT DEJEUNER											
MATIN	VOYAGE										
DEJEUNER											
APRES- MIDI											
GOUTER											
FIN D'APRES MIDI	<i>ARRIVEE VERS 17 HEURES</i>										
DINER											
SOIREE	<i>INSTALLATION</i>										

**FORMULAIRE D'AUTORISATION PARENTALE DE PARTICIPATION D'UN ELEVE MINEUR A UNE SORTIE
SCOLAIRE OU UN VOYAGE SCOLAIRE A CARACTERE FACULTATIF**

Je, soussigné(e),madame et/ou je soussigné, monsieur.....
exerçant l'autorité parentale sur l'enfant
élève de la classe de né(e) le à
de nationalité.....

autorise – autorisons / n'autorise pas – n'autorisons pas *
l'enfant.....

à participer à la sortie scolaire organisée par l'école de
à destination de

se déroulant :

- pour une sortie sans nuitée le** de heures à heures ;
 pour une sortie avec nuitée(s) du au

Fait le

Signature(s) d'une ou des personnes exerçant l'autorité parentale sur l'enfant

*Rayer les mentions inutiles

FICHE A REMPLIR AU MOMENT DU DEPART

PAR LE TRANSPORTEUR OU LA COLLECTIVITE TERRITORIALE OU LE CENTRE D'ACCUEIL
ASSURANT LE TRANSPORT (à remettre à l'organisateur de la sortie)

Véhicule(s) :

Marque/modèle	Numéro d'immatriculation	Numéro de carte d'aménagement
-	-	-
-	-	-
-	-	-

Conducteur(s) :

Nom(s) prénom(s)	Numéro de permis de conduire
-	-
-	-
-	-

Attention

Le nombre de personnes participant à la sortie ne doit pas dépasser le nombre de places assises adultes, hors strapontins (signalé sur la carte d'aménagement, configuration "transports d'adultes" lorsque le véhicule n'a pas été conçu uniquement pour le transport en commun d'enfants).

Liberté - Égalité - Fraternité
Région de Normandie
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER
ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES



Service départemental d'incendie et de secours du TERRITOIRE DE BELFORT
4, rue Romain Rolland – 90000 BELFORT



SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DU TERRITOIRE DE BELFORT

CERTIFICAT DE COMPETENCES D'ÉQUIPIER SECOURISTE - PREMIERS SECOURS EN ÉQUIPE DE NIVEAU 2 -

Le directeur départemental des services d'incendie et de secours,

Vu le procès verbal de l'équipe de formation, en date du **4 octobre 2008**, déclarant que Mlle **GUTIERREZ Coraline** née le **28 juin 1989**, a subi avec succès les épreuves exigées pour l'obtention du certificat de compétences d'équipier secouriste,

délivre à Mlle **GUTIERREZ Coraline** le présent certificat de compétences.

Fait à BELFORT, le 8 octobre 2008

N° 20080203-1

Le directeur départemental
des services d'incendie et de secours

B

Lieutenant-colonel Stéphane **BEAUBOUX**